

Compte rendu du XXVI^e colloque du GERAS

Toulouse, 17-19 mars 2005

Le XXVI^e colloque du GERAS (Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité), admirablement organisé par Gail Taillefer et son équipe,¹ s'est déroulé à l'Université des Sciences Sociales Toulouse 1, Université Paul Sabatier, du 17 au 19 mars 2005, dans les beaux locaux de la Manufacture des Tabacs. Autour du thème « Langues-cultures de spécialité dans l'espace européen d'enseignement supérieur », cent-vingt participants environ ont pu écouter trois conférences plénières, participer à une table ronde et choisir parmi les dix-huit ateliers proposés.²

Dans la conférence d'ouverture, Marizio Gotti (Università di Bergamo) a montré, à travers de nombreux exemples, la variété des discours légaux et juridiques dans le contexte multilingue et multiculturel européen. La mondialisation a déjà affecté ces discours et la construction de l'Union européenne implique une harmonisation des lois et procédures, mais les aspects culturels locaux et spécifiques représentent des contraintes et des obstacles difficiles à franchir.

Le deuxième conférencier, David Little (Trinity College, Dublin), a souligné l'importance d'une solide compétence en langues pour les Européens. Selon lui, la maîtrise de l'anglais est indispensable mais non suffisante et la volonté affirmée par les instances communautaires d'encourager la maîtrise par tous les citoyens européens de deux langues étrangères doit être soutenue. Il a montré la nécessité de donner aux apprenants des objectifs réalistes et cohérents et plaidé en faveur de l'utilisation du Portfolio européen des langues pour développer leur autonomie.

La conférence de clôture du colloque a été donnée par Alice Coda-Irurueta, Juriste-linguiste à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Elle a proposé une réflexion sur le régime de traduction spécifique aux institutions européennes, un processus rigoureux rendu extrêmement complexe par le récent élargissement de l'Union. Elle a également précisé quelles devaient être les compétences d'un traducteur juridique et souligné le rôle de l'enseignant de langue et l'intérêt d'inviter des intervenants étrangers dans ce type de formation.

Michel Perrin a magistralement animé la table ronde réunissant Alain Cazade, Shaeda Isani, Monique Mémet et Michael Parsons. Des documents avaient été auparavant fournis aux congressistes pour leur permettre de réfléchir à la question posée : « Quelle place pour l'anglais – général, de spécialité – en France dans l'espace européen d'enseignement supérieur ? ». Les participants à la table ronde ont souligné que la nouveauté ne résidait pas dans l'émergence d'un anglais international (ou anglais de survie), mais dans le fait qu'il devienne un objet d'étude (*English as a Lingua Franca*). D'autre part, plusieurs nécessités s'imposent désormais : l'aspect culturel fondamental, et pas seulement terminologique, de la langue de spécialité ; le niveau d'anglais de plus en plus élevé qui est requis dans les milieux professionnels. Il donc est important de maintenir un haut niveau d'exigence et de garder en point de mire les quatre axes de l'anglistique de spécialité : linguistique, culturel, didactique et technologique.

Les communications en atelier étaient réparties selon quatre axes : culturel (N. Matas-Runquist, L. Rouveyrol, H. Zumbihl) ; didactique (B. Cotnoir, D. Little, A.-M. Méthy, N. Guichon, J. Fischer, H. Laffont & A. Hernandez, C. Rozzonnelli, C. Vaillant-Sirdey) ; linguistique (M. M. Garcia Negroni & J. Humbley, N. Kübler, J. Soubrier, J.-L. Vidalenc) ; politique institutionnelle (P. Frath, M.-T. Maurer, M. Pinto, M. Saadi, P. Seabright, D. Toudic).

¹ La liste des membres du comité d'organisation est si longue qu'ils nous pardonneront de ne pas faire figurer tous leurs noms dans ce compte rendu.

² Le programme complet et les résumés des communications sont consultables sur le site <<http://www.univ-tlse1.fr/Geras/>>. N.B. : les communications de A. Josselin-Leray et de P. Miller, annoncées dans le programme, ont été annulées.

Les communications en atelier peuvent aussi être réparties selon des thèmes récurrents : le Portfolio européen des langues (B. Cotnoir, P. Frath, D. Little, A.-M. Méthy), les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, ou TICE (N. Guichon, H. Laffont & A. Hernandez, C. Rozzonnelli, C. Vaillant-Sirdey), les programmes de mobilité étudiante (M. Saadi, H. Zumbihl), la place des langues dans la réforme « LMD » (M.-T. Maurer, D. Toudic).

Avant l'ouverture officielle du congrès se sont tenues les rencontres des groupes de travail en anglais du droit, de l'économie et de la santé. A ces trois groupes se sont ajoutés celui de LEA et celui des sciences humaines pour les « Portes ouvertes » du vendredi après-midi.³ Enfin, le samedi après-midi se sont déroulés les travaux du Master Recherche d'anglais de spécialité.

Sur le plan social, la réception au Capitole le jeudi soir, sur invitation de la Mairie de Toulouse, et le dîner de gala sur la péniche sur le Canal du Midi le vendredi soir ont permis à tous les participants de se détendre. De la part de l'APLIUT, je remercie les organisateurs pour l'atmosphère chaleureuse qu'ils ont su créer et pour la haute teneur des travaux et je félicite Michel Petit, ré-élu Président du GERAS pour un troisième mandat.

Le XXVII^e colloque du GERAS se déroulera en mars 2006, à l'université de Lorient.

Mireille Hardy

IUT Cherbourg Manche

³ Les groupes de travail sont animés par R. Greenstein (droit), C. Resche (économie), J.-P. Charpy (santé), S. Isani et M.-F. Combes-Narcy (LEA) et F. Raby (sciences humaines).